



Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque

Newsletter AVRIL 2013

L'évènement majeur qui va désormais nous occuper sur une période de deux années et demie est, bien entendu, le 70^{ème} anniversaire de la Libération de la France, dans laquelle la 2^{ème} Division Blindée et le Général LECLERC DE HAUTECLOUQUE ont pris une part historique, la 2^{ème} DB étant notamment la première grande unité française Libre à poser le pied sur le sol de France. C'est cette période historique qui, pour la 2^{ème} DB, court du 24 août 1943 au 08 mai 1945 que nous nous attacherons à vous faire revivre sur le site.

1 - Mise en place du Comité du 70^{ème} Anniversaire

1.1. Le Comité Interministériel :

Au niveau national, un Comité Interministériel des Anniversaires (1914 et 1944) a été mis en place sous la présidence du Ministre Délégué aux Anciens Combattants (MDAC). Il réunit essentiellement des représentants des Ministères de la Défense, de la Culture et de l'Education Nationale, ainsi que des représentants des Associations.

Pour ce qui est de la 2^{ème} DB, nous sommes concernés en tant qu'Association des Anciens (la dernière qui subsiste en tant que telle) et en tant que Fondation, et nous devons, bien entendu, associer à cette démarche le Musée Général Leclerc et son Comité Historique. D'ailleurs, nous y sommes nommément représentés par Christine LEVISSE TOUZE en sa double qualité de Directrice du Musée et d'historienne, par le Colonel Maurice COURDESSES en tant que grand témoin et que 1^{er} Vice président de l'Association, et par le Général CUCHE en tant que Co-président de la Fondation.

1.2. Au sein de l'association et de la fondation :

Un « Comité du 70^{ème} anniversaire » a été mis en place. Il se composera d'une structure légère dénommée *Comité Directeur*, et d'une structure élargie au plan local en fonction des manifestations et des évènements dénommée *Comité de Pilotage*.

Le *Comité Directeur* : Présidé par le Général CUCHE, il est composé du Colonel Maurice COURDESSES, Vice président, du Général d'ANSELME, Secrétaire Général, du Colonel LAURENTIN, de Xavier PROY, de Charles PEGULU DE ROVIN, de Raymonde JEANMOUGIN et de Christine LEVISSE TOUZE. Ce Comité s'est déjà réuni trois fois, et s'est fixé une fréquence de réunion mensuelle.

Le *Comité de Pilotage* sera élargi, chaque fois que nécessaire, aux acteurs locaux : Présidents des Amicales locales concernées, collectivités locales, partenaires privilégiés sur place (représentants ONAC, Souvenir Français, etc.). Ce comité de Pilotage sera en fait un comité directeur à géométrie variable adaptée aux données locales.

Les missions du Comité directeur seront les suivantes :

- définir le programme d'action. Il conviendra de se montrer ambitieux et audacieux (comme l'était le Général Leclerc) mais aussi « raisonnables », car nous sommes, en effet, une petite structure avec des moyens limités. **Notre action doit, donc, être visible et hautement symbolique.**
- susciter les initiatives locales : il assure le soutien des projets, **il veille à la représentation de la DB et délivre le label 70^{ème} Anniversaire.**

- rechercher les financements : il fait porter son **effort sur une augmentation des subventions de nos partenaires habituels** (subventions exceptionnelles pour des actions précises) et recherche de nouveaux partenariats.

2 - Projets prévus dans le cadre du 70^{ème} Anniversaire

Les projets sont les suivants :

- **Le site Internet** : sur la page d'accueil, vous avez pu voir apparaître déjà une nouvelle rubrique intitulée « **Il y a 70 ans** ». C'est dans cette rubrique que vous pourrez consulter les différentes informations qui apparaîtront, par ailleurs, sous forme de pop-up à l'ouverture du site pour vous faire revivre l'épopée de la 2^{ème} DB au quotidien. Cette animation débutera le 24 Août 2013, date anniversaire de la création officielle de la 2^{ème} DB (Temara - Maroc - 24 Août 1943).
- **Caravane** constituera le vecteur privilégié pour les Anciens et ceux qui sont dépourvus de liaison Internet.
- **Les expositions** : domaine plus particulièrement du ressort de Christine LEVISSE TOUZE sur le plan national, mais qui peuvent être aussi locales, et même itinérantes, les ONAC départementaux disposent d'une exposition Leclerc facilement transportable.
- **Les colloques historiques** : là aussi du ressort du Musée, mais aussi de l'initiative locale.
- **La voie de la 2^{ème} DB** : qui devrait être inaugurée officiellement avec une trentaine de bornes au total, dont celle de PARIS.
- **La promotion des livres** sur Leclerc en vente à la Maison de la 2^{ème} DB.
- **La restauration et la remise à niveau des monuments et des plaques** commémoratives, à Paris mais aussi en province.
- **Edition d'une médaille commémorative.**

3 - Cérémonies et commémorations à venir :

- **Cérémonies du 8 mai à PARIS** : Comme chaque année, les Anciens de la 2^{ème} DB se recueilleront au Monument du Général Leclerc à la Porte d'Orléans (15 h 45), puis se rendront avec leurs camarades de Rhin et Danube au Monument du Général de Lattre de Tassigny (Porte Dauphine - 17h15), et à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme (18 h 30)
- **Bornes de la Voie de la 2^{ème} DB** : deux inaugurations auront lieu en ce mois de mai : le 4 mai à LA GUIERCHE (72) et le 8 Mai à GERBEVILLER (88), portant ainsi le nombre de bornes inaugurées à 22.

Afin que nous nous retrouvions toujours plus nombreux, n'hésitez pas à faire suivre cette Newsletter autour de vous.

La commission informatique de la Fondation du Maréchal Leclerc

Général André-Marie
D'ANSELME

Xavier PROY

Michel BALEYTE

Grégory BARON

